

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 05 FEV. 2024

portant désignation des membres du jury des concours nationaux à affectation locale externe et interne pour le recrutement des greffiers des services judiciaires pour le ressort de la cour d'appel de Cayenne au titre de l'année 2024

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires et notamment l'article 6 ;
- Vu le décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'État ;
- Vu l'arrêté du 29 avril 2016 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury des concours de recrutement des greffiers des services judiciaires ;
- Vu l'arrêté du 11 septembre 2020 fixant la liste des corps prévue à l'article 1^{er} du décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'État ;
- Vu l'arrêté du 25 octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours nationaux externes à affectation locale et de concours nationaux internes à affectation locale pour le recrutement des greffiers des services judiciaires ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury des concours nationaux à affectation locale externe et interne pour le recrutement des greffiers des services judiciaires pour le ressort de la cour d'appel de Cayenne au titre de l'année 2024 :

- **Monsieur François SCHUSTER**, président du jury, substitut général chargé du secrétariat général du procureur général de la cour d'appel de Basse-Terre,
- **Madame Raja ABDESSELEM**, directrice des services de greffe placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Basse-Terre,
- **Madame Lysiane DESGREZ**, directrice de greffe de la cour d'appel de Cayenne,
- **Monsieur Éric FERNON**, attaché d'administration, chef de cabinet de la première présidente de la cour d'appel de Cayenne.

Article 2

Madame **Lysiane DESGREZ** est désignée pour remplacer le président du jury en cas d'empêchement de celui-ci

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **05 FEV. 2024**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires

P. HUBER

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.